

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 6 février 2020
Rapporteur :
Madame Isabelle LE BAL**

N° 31

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 14/02/2020
- la transmission au contrôle de légalité le : 13/02/2020
(accusé de réception du 13/02/2020)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Enseignement supérieur : 50 ans de l'IUT - subvention à l'association Kem'IUT

L'IUT de Quimper aura 50 ans cette année. Fondé en 1969 dans des locaux provisoires derrière la mairie d'Ergué-Armel, sa construction s'achèvera en 1971. L'établissement accueille aujourd'hui 1275 étudiants.

L'IUT souhaite marquer l'évènement durant l'année universitaire en organisant plusieurs évènements pour lesquels le soutien de l'agglomération est sollicité.

Par un courrier du 2 octobre, l'IUT de Quimper se fait le porte-parole du projet global.

Cet anniversaire est l'occasion de décliner plusieurs évènements marquants afin de mieux faire connaître l'établissement, d'interagir avec son environnement et de fédérer enseignants et étudiants autour d'actions communes.

L'association Kemper'IUT sera le porteur du projet qui se déroulera durant toute l'année universitaire 2019/2020.

Le coup d'envoi est fixé le 25 octobre par une ouverture « mémorielle », la pose d'une plaque commémorant le souvenir de la fondation. Cette cérémonie accueillera de nombreuses personnalités universitaires et politiques. Le dévoilement d'une plaque au nom du fondateur Lucien le Cam sera suivie de discours et d'un cocktail.

Suivront les 21-22 novembre, les Assises de l'ARIUT (Association Régionale des IUT de Bretagne) sur les relations entre formations en alternance et les branches professionnelles.

Le Forum des Métiers du CMQ des métiers de l'industrie alimentaire se tiendra début 2020.

D'autres évènements associant personnels et étudiants sont en projet :

- Projet de gala - soutien à l'organisation des Assises.
- Projet d'un plan de mobilité- étude et mise en oeuvre.
- Projet autour d'un magazine scientifique.

Une commission Vie étudiante vient d'être instaurée et jouera le rôle de coordination de ces initiatives.

Plusieurs thématiques ont été évoquées : vulgarisation de la recherche, invitation de partenaires économiques, réunions d'anciens étudiants, olympiades ou défis sportifs, tremplin musical, journées d'études...

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le président à verser une subvention de 2 500 € à l'association Kemp'IUT (imputation budgétaire 23-6574-710).